Image not found or type unknown

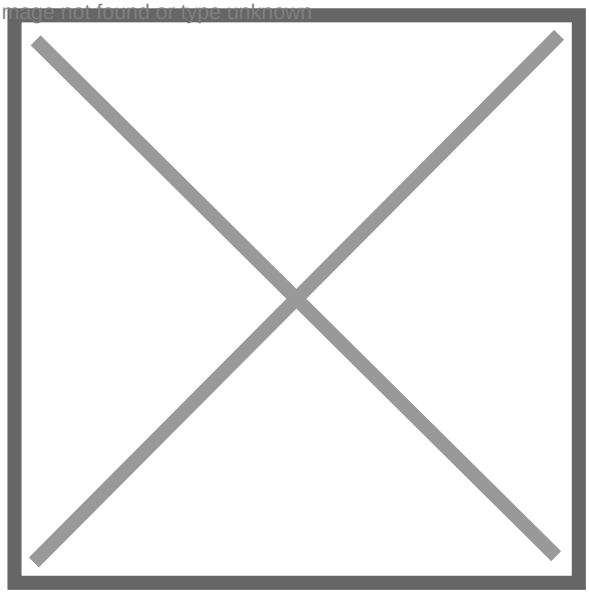

Diffuser un avis zone inondable avec les logo de la république.

Par **raf770**, le **19/04/2010** à **11:53**

Bonjour,
je me spécialise dans la protection anti-inondation et je souhaite diffuser sur ces zones un avis d'urgence inondation avec des cartes de la préfecture reprenant le logo de la République de Mariane. En ai-je le droit?

Merci.
Cordialement.

Par **frog**, le **19/04/2010** à **12:15**

[citation]je souhaite diffuser sur ces zones un avis d'urgence inondation avec des cartes de la préfecture reprenant le logo de la République de Mariane.[/citation]
A qui ? Quoi ? Comment ? Dans quel but ?

Par **raf770**, le **19/04/2010** à **13:07**

Merci de votre participation.
-En mailing aux particuliers, commerçants, syndic...et/ou en affichage a l'entrée de certains immeubles concernés.
- dans le but qu'ils nous appels et prennent rendez-vous avec un conseiller pour un diagnostic

et la vente d'une de nos solutions anti-inondation.

Merci encore de votre aide.
Cordialement

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés